

## Forêts de Notre-Dame et de La Grange La saison de chasse débute lundi 14 octobre

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Notre-Dame. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2024-2025 débute lundi 14 octobre.



Dans la forêt domaniale de Notre-Dame, la chasse se déroule **les lundis et quelques mardis**, du 14 octobre 2024 au 11 mars 2025 (cf. calendrier et carte au verso). Au total, 26 journées sont planifiées. Pour optimiser les interventions, la forêt se répartit en 2 zones :

> partie située **à l'est de la RN 104** : louée à une association de chasseurs sélectionnée par l'ONF.

> Partie située **à l'ouest de la RN 104** : fréquentée et complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement la chasse.

A l'ouest, la forêt de La Grange sera chassée les : 5/11, 3/12 et 28/01.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes **partagent le même espace**. L'ONF invite chacun à être attentif **à la signalisation mise en place** : panneaux d'information et rubalisees apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées.

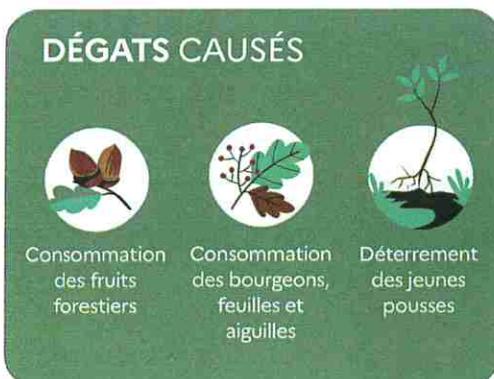
Couvrant un périmètre d'environ 100 ha, une traque dure environ 2 heures, puis se déplace ensuite vers un autre secteur du massif forestier. Celui-ci n'est jamais totalement parcouru, laissant en **grande majorité des espaces disponibles** où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

### À quoi sert la chasse ?

Les forêts de Notre-Dame et de La Grange comptent 2 types de grands animaux : sangliers et chevreuils. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils. Herbivores, ces derniers **consomment les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres**. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre**, les chevreuils et sangliers **compromettent la régénération de la forêt**.

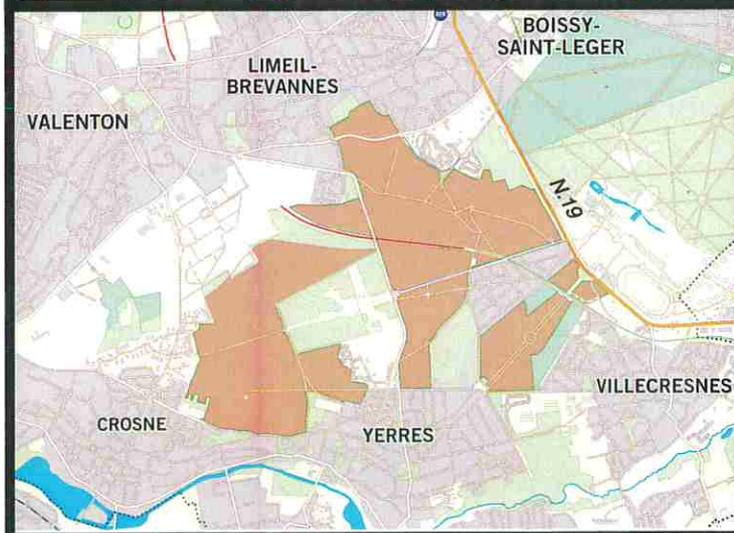
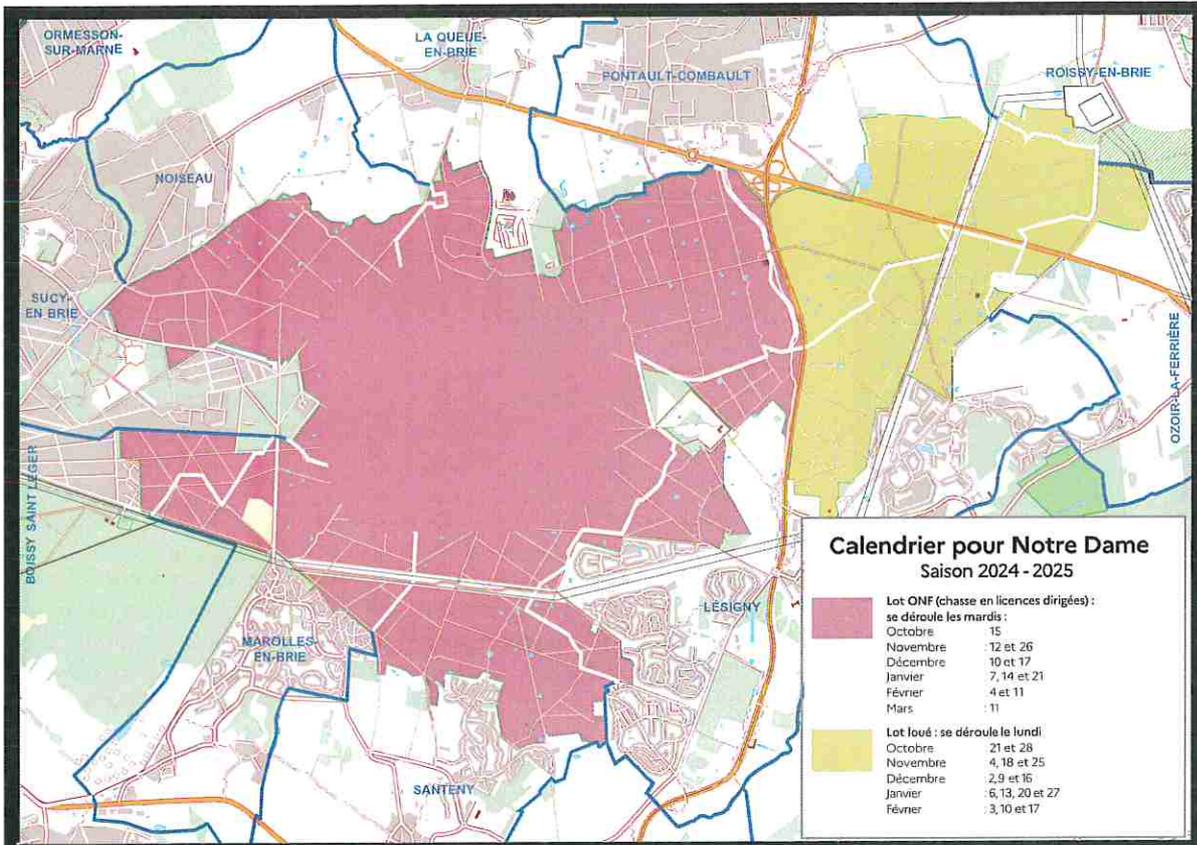
Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisère, dégâts sur les parcelles agricoles.

Sans régulation, les populations décupleraient rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler**. Un plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre de chevreuils à prélever chaque année.



## Forêt de Notre-Dame

### Calendrier et carte des secteurs chassés



**Calendrier pour La Grange**  
 > 5 novembre  
 > 3 décembre  
 > 28 janvier

# LA CHASSE EN FORÊT DE LA GRANGE

3 jours de chasse entre le 5 novembre 2024 et le 28 janvier 2025



Faute de prédateurs naturels, le nombre de grands mammifères augmente. En consommant les graines et les jeunes plants, ils mettent à mal le renouvellement naturel des forêts. **La chasse, strictement réglementée et sécurisée**, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

## En automne et en hiver

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace.

Il est déconseillé de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie de la zone concernée.

## CALENDRIER 2024 - 2025

NOVEMBRE : 5

DÉCEMBRE : 3

JANVIER : 28

## Prudence en forêt



# LA CHASSE EN FORÊT DE NOTRE-DAME

26 jours de chasse entre le 14 octobre 2024 et le 11 mars 2025



Faute de prédateurs naturels, le nombre de grands mammifères augmente. En consommant les graines et les jeunes plants, ils mettent à mal le renouvellement naturel des forêts. **La chasse, strictement réglementée et sécurisée**, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

## En automne et en hiver

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace.

**Il est déconseillé de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie de la zone concernée.**

## Prudence en forêt

## CALENDRIER 2024 - 2025

### ZONE SITUÉE À L'OUEST DE LA RN104

OCTOBRE : 15  
NOVEMBRE : 12 et 26  
DÉCEMBRE : 10 et 17  
JANVIER : 7, 14 et 21  
FÉVRIER : 4 et 11  
MARS : 11

### ZONE SITUÉE À L'EST DE LA RN104

OCTOBRE : 21 et 28  
NOVEMBRE : 4, 18 et 25  
DÉCEMBRE : 2, 9 et 16  
JANVIER : 6, 13, 20 et 27  
FÉVRIER : 3, 10 et 17

